

U.N.S.S.
Association Sportive du Collège Jacques Prévert
de Saint Symphorien d'Ozon

CHARTRE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

En adhérant à l'Association Sportive du collège, je m'engage à :

- **VENIR** régulièrement aux entraînements et participer aux compétitions si j'en fais le choix en début d'année scolaire
- **M'INFORMER** du calendrier des compétitions régulièrement
- **PREVENIR** mon professeur de mes absences ou d'un éventuel changement d'activité
- **DONNER** toujours le meilleur de moi même
- **RESTER** « fair-play » en toutes circonstances. (Respect de l'arbitre, des adversaires, des co-équipiers, de l'organisation).
- **PRENDRE** soin du matériel (raquettes, maillots, ballons, gants...) et le **GERER** de manière efficace (installation, rangement)
- **PARTICIPER** au rayonnement de l'association (tenir le rôle d'ambassadeur sportif auprès des autres élèves du collège) et aux différentes manifestations qu'elle peut organiser (sortie fin année, spectacle, vente au profit de l'association...)
- **RESPECTER** le règlement intérieur du collège notamment en ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte du collège, y compris sur le temps du repas du mercredi après-midi.

Le non-respect répété de cette charte entraînera l'exclusion de l'AS, quel que soit la période de l'année et sans remboursement de la cotisation initiale.

.....
COUPON à rendre avec le document d'inscription renseigné, accompagné du chèque d'adhésion de 32€
(Cf au dos) :

Nous, parents et élève, avons pris connaissance et approuvons la charte de l'AS du collège J. Prévert.
Nom, prénom :Classe :

Signature de l'élève :

Signature d'un parent :